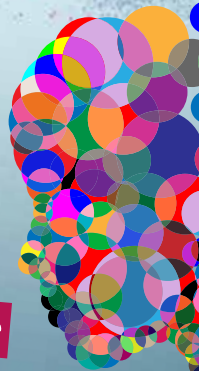


CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ESTHÉTIQUE / COSMÉTIQUE / PARFUMERIE (1 ou 2 ans)

Formation continue & alternance



LE DIPLÔME

Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Esthétique Cosmétique Parfumerie est le premier diplôme officiel reconnu par tous les professionnels du secteur de la beauté. Il permet l'apprentissage des techniques de soins esthétiques et la spécialisation dans la vente de produits cosmétiques.

Il est accessible après la 3ème générale sur 2 ans en formation continue dans notre école ou alternance dans notre CFA. Ou sur 1 an pour les adultes âgés de 18 ans et plus en formation continue dans notre école. La formation comprend un stage de 12 semaines réparties en 1 ou 2 ans.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis est nécessaire sur la formation en 2 ans. Être âgé de plus de 18 ans pour la formation sur 1 an. Les candidats possédant un BEP, CAP, BAC ou équivalent sont dispensés des épreuves générales. La rentrée scolaire a lieu une fois par an entre septembre et mi-novembre. La sélection se réalise sur entretien individuel.

LES DÉBOUCHÉS

Le CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie vous permet de travailler aussi bien à domicile, en institut de beauté, en centre de thalassothérapie, en SPA, en magasin de cosmétiques et parfumerie ou d'ouvrir son établissement. Après avoir obtenu votre diplôme, vous pourrez exercer en tant qu'esthéticienne, conseillère de beauté à domicile, conseillère en image, conseillère de vente de produits de beauté, maquilleuse ou manucure. Vous pourrez également poursuivre vos études et préparer soit un Brevet Professionnel Esthétique et ainsi devenir gérant d'un institut, soit un BAC PRO Esthétique / Cosmétique – Parfumerie, qui vous permettra de pratiquer des soins du corps et de vous former à la gestion d'entreprise.

